



LORRAINE FURS

Le Furry fandom en Lorraine

Association "loi 1901" à but non lucratif



Procuration

Je soussigné, demeurant à,
membre depuis plus de 6 mois de l'association Lorraine Furs à jour de cotisation,
donne pouvoir à aux fins de me représenter lors de
l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 10 février 2018 à Nancy, à
14h30. Cette procuration restera valable si l'AG devait être reportée à la
semaine suivante.

..... pourra, en mon nom, prendre part à l'ensemble des
délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre
du jour, sous réserve d'être lui aussi membre de l'association depuis plus de 6
mois et à jour de ses cotisations.

A, le

Signature